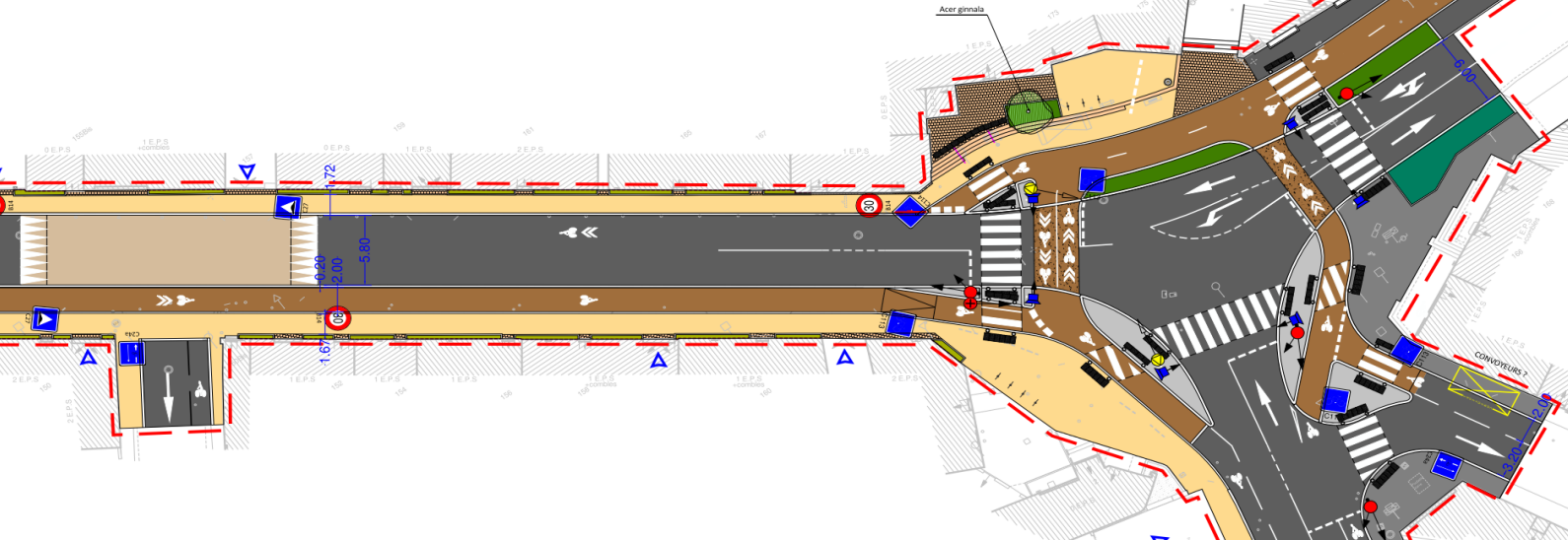




Credit photo @SOLCY

CONCEPTION DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

*Développer la pratique du vélo au quotidien
dans les territoires urbains et ruraux*

FORMATION CONTINUE DE L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME DE RENNES (IAUR)

EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE DE
FORMATION CONTINUE & ALTERNANCE
DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2

4 & 5 JUIN 2026



IAUR
Institut d'aménagement
et d'urbanisme de Rennes

URBANISME CYCLABLE & TERRITOIRES

- > ÉLABORER LA STRATÉGIE CYCLABLE DE SON TERRITOIRE
- > MAÎTRISER L'INGÉNIERIE D'AMÉNAGEMENT & DE CONCEPTION DES ITINÉRAIRES CYCLABLES
- > GÉRER SES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

La pratique du vélo en France a progressé de manière significative ces dernières années, particulièrement dans les zones urbaines. Qu'il s'agisse d'une pratique utilitaire ou de loisirs, les habitants plébiscitent de plus en plus ce mode de transport efficace, bon pour la santé et non polluant.

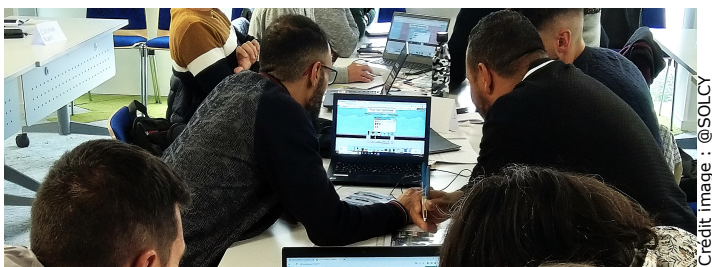
Pour améliorer le cadre de vie et l'attractivité du territoire, renforcer le pouvoir d'achat des habitants, contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air et à la décarbonation de la mobilité, faciliter l'accessibilité des commerces de proximité et des services publics, de nombreuses collectivités lancent des plans vélos et la création de nouveaux itinéraires cyclables visant à faciliter la pratique cyclable au quotidien.

L'État encourage ce déploiement des infrastructures cyclables (loi LOM, etc.), notamment en milieu urbain. Dans les territoires peu denses, le Fonds de mobilité active (AVELO), initié par l'ADEME, vise à soutenir le développement des infrastructures cyclables et à encourager l'usage du vélo comme mode de transport du quotidien, toutes tranches d'âges confondues.

Pourtant, l'effort porté sur les territoires moins denses (périphéries des petites/grandes villes, communes rurales) n'entraîne pas systématiquement une progression de la pratique du vélo. Certains habitants critiquent même parfois les aménagements réalisés, rendant difficile de justifier les investissements consentis pour le vélo !

Pour accompagner les territoires dans la conception de leurs aménagements cyclables, à la fois technique et réglementaire, cette formation s'adresse à tout professionnel, public, privé ou associatif, en charge de la conception, de l'ingénierie et de la gestion technique d'aménagement cyclable.

Elle englobe toutes les dimensions liées à la cyclabilité d'un projet d'aménagement et vise à relever les défis qu'impose l'insertion d'un itinéraire cyclable en ville et plus particulièrement en territoire peu dense.



OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- S'approprier la **notion de cyclabilité** comme cadre de réflexion général pour la conception des itinéraires cyclables;
- Connaître la **réglementation applicable aux aménagements cyclables**;
- Se familiariser avec l'outil incontournable du **plan de circulation**;
- Maîtriser les principales **recommandations techniques pour la conception** des aménagements cyclables;
- Intégrer à ses automatismes de travail **une méthode** favorisant cohérence et continuité du réseau cyclable.



COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Réaliser et analyser un plan de circulation;
- Concevoir et gérer un aménagement cyclable (déplacement, revêtement, stationnement, etc.);
- Appliquer les recommandations techniques et réglementaires pour son aménagement cyclable.

PUBLICS CIBLES

- Collectivités locales (directeurs de services, chargés de mission mobilités / vélo et marche, services techniques voirie-entretien),
- Architectes, urbanistes et paysagistes,
- Bureaux d'études en VRD (voirie et réseaux divers),
- Associations impliquées dans le domaine du vélo ou du suivi de projet,
- Chercheurs, doctorants.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette formation est dispensée en présentiel à Rennes dans les locaux de l'IAUR.

Le programme croise aspects techniques, réglementaires, retours d'expérience, mise en situation avec des quizz et travail sur un cas d'application. Une séquence immersive à vélo électrique est programmée le premier jour.

Des temps d'échanges et de discussions seront proposés tout au long de la formation. Les supports de formation seront mis à disposition des stagiaires.

DATES ET DURÉE DE LA FORMATION

4 & 5 juin 2026, 2 jours de formation répartis en 4 modules de 3,5h soit 14h de formation au total.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

15 mai 2026

CONTENU PÉDAGOGIQUE

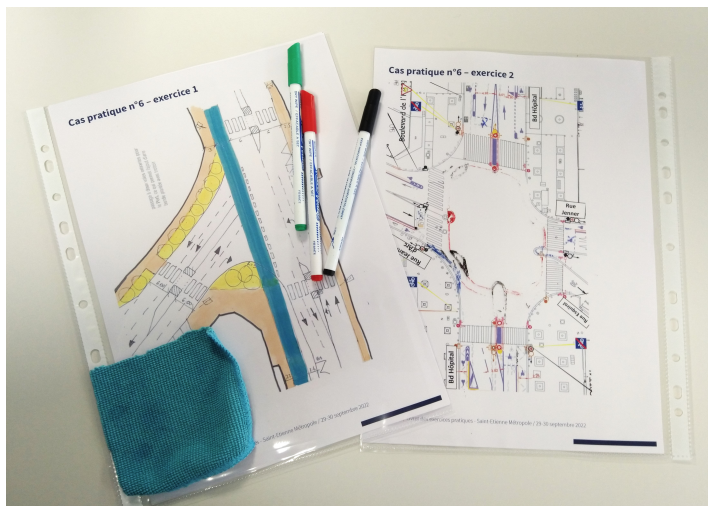
JOUR 1:

- Présentation du contexte national et des acteurs de l'urbanisme cyclable
- Immersion à vélo sur le territoire rennais : la notion de sécurité subjective
- La notion de cyclabilité
- Réglementation : que disent le Code de l'Environnement et le Code de la Route ?
- Apaisement des rues : le plan de circulation
- Aménagements cyclables en mixité (en agglomération et hors agglomération) et retours d'expériences
- Les possibilités de cofinancement et de subventionnement d'un projet d'aménagement cyclable

JOUR 2:

- Aménagements cyclables en site propre (en agglomération et hors agglomération) et retours d'expériences
- Les intersections cyclables : les principes et recommandations techniques
- Conception d'un programme d'aménagement cyclable

Le programme détaillé sera fourni aux stagiaires.



Crédit image : @SOLCY

INTERVENANTS



Florian Le Villain, consultant chez Solcy à Rennes depuis 2022.

Architecte-urbaniste de formation (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne / Université Rennes 2) il est passionné par le monde des politiques et de l'urbanisme cyclables.

Son expertise couvre à la fois les étapes de la stratégie/planification et celles de la mise en oeuvre opérationnelle et technique.

Cette connaissance des contraintes opérationnelles et techniques constitue l'un des points forts de l'entreprise lors des missions d'élaboration de plans vélos ou d'études de faisabilité.

Solcy accompagne les collectivités partenaires dans l'élaboration de programmes réellement ambitieux sur la cyclabilité et robustes pour une mise en oeuvre réaliste, à la fois sur le plan technique et sur le plan politique et/ou en termes d'acceptabilité sociale.

[Lien](#) profil LinkedIn



Florian Kormann, consultant chez Solcy à Rennes depuis 2024.

Lors de son cursus à l'Université de Strasbourg qui l'a mené à l'obtention d'un diplôme en urbanisme et aménagement, il s'est forgé une réelle sensibilité vis-à-vis des mobilités durables et de l'organisation des usages au sein de l'espace public. Cycliste dès son plus jeune âge et fort de nombreuses expériences, il a acquis de solides connaissances techniques et politiques sur le sujet du vélo et plus généralement sur le sujet des villes et territoires durables. Ses expériences passées lui ont permis, entre autres, de réaliser des études d'insertion d'aménagements cyclables, d'alimenter des formations et de participer à l'élaboration de schémas directeurs cyclables.

SOLCY
SOLUTIONS CYCLABLES ■

Tarif institutionnel (professionnel / mandat politique / associatif) : 900€

Tarif individuel (auditeur libre / financement personnel / doctorant hors IAUR) : 800 €

Doctorant IAUR : gratuit

Prestation hors champ d'application de la TVA.

Une réduction de 10% est octroyée pour toute inscription avant le **16 février 2026**.

Lien vers le formulaire d'inscription :
<https://forms.gle/YmuTPsCdo1aE3Zfx7>

L'inscription n'est valide qu'après renseignement du formulaire d'inscription et réception du règlement et/ou du devis signé. Toute annulation après le 15 mai 2026 ne pourra faire l'objet d'un remboursement (sauf en cas de force majeure dûment justifié). L'IAUR se réserve la possibilité d'annuler la formation si le nombre d'inscrits est insuffisant, au plus tard le 18 mai 2026, ou pour cas de force majeure. Dans ce cas, l'IAUR remboursera l'intégralité des frais d'inscription déjà versés.



Plan de situation des locaux de l'IAUR

Anne-Laure Peyrou
Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes
02 23 22 58 60 / 07 86 94 81 89
anne-laure.peyrou@univ-rennes2.fr

Site internet www.iaur.fr/conception-des-amenagements-cyclables-2026/
Lien vers le **formulaire d'inscription** : <https://forms.gle/YmuTPsCdo1aE3Zfx7>

